



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reglementation

Question écrite n° 37904

Texte de la question

M Jean-Louis Masson demande a M le garde des sceaux, ministre de la justice, si le president d'un syndicat mixte peut beneficier du privilege de juridiction defini par l'article 684 du code de procedure penale.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37904

Rubrique : Procedure penale

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1103